

*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Nos Réf : RD/EE/10.17

Paris, le

- 2 FEV. 2010

Monsieur le Ministre, *des Frédéric,*

Je tiens à vous remercier de votre soutien à ma démarche pour parvenir au démontage du « Mur pour la Paix », installé au mépris du Droit sur le site classé du Champ de Mars.

A ce propos, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un ouvrage très complet sur le sujet, rédigé par l'association « Comité d'Aménagement du VII<sup>e</sup> Arrondissement », qui exprime l'incompréhension et l'exaspération de nos concitoyens, face à l'inaction des décideurs et des pouvoirs publics, qui aboutit au maintien sur l'un des sites les plus prestigieux au monde d'une situation d'illégalité.

Aussi, Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de solliciter votre appui à ma démarche auprès du maire de Paris, afin d'obtenir le démontage et le stockage de cette construction.

Comptant sur votre soutien renouvelé, et dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

*C'est une affaire extrêmement importante pour des raisons de sécurité et de légalité -  
Je compte sur toi !*

Rachida DATI

PJ : Copie du courrier adressé au maire de Paris le 7 janvier 2010  
Livre « Une concession à perpétuité ? » + lettre d'accompagnement de son auteur



Monsieur Frédéric MITTERRAND  
Ministre de la Culture et de la Communication